



MISSIONS

Réalise la lecture d'un jeu d'épreuves de l'ouvrage en garantissant la qualité de la correction orthographique, typographique et grammaticale du texte :

- > effectue la lecture et la correction des épreuves en se concentrant sur les aspects orthographiques, typographiques, grammaticaux et de mise en page en respectant les délais,
- > effectue une lecture critique pour vérifier la cohérence du texte.



ÉLÉMENTS DE VARIABILITÉ

Selon l'organisation du travail de la maison d'édition et le périmètre des activités défini, le correcteur peut être amené à réaliser les actions suivantes :

- effectuer ses ajustements sur ordinateur; il doit alors maîtriser les logiciels de mise en page,
- vérifier la traduction de certains textes; la maîtrise de langues étrangères est alors appréciée,
- réécrire un passage en respectant le style de l'auteur,
- vérifier la conformité des corrections portées aux épreuves de l'ouvrage avant impression.



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences techniques :

- adapter les règles et consignes grammaticales, orthographiques, syntaxiques et typographiques aux différents types d'ouvrages,
- posséder une bonne culture générale et maîtriser la langue française,
- échanger avec le service correction pour connaître les différentes consignes de correction de l'ouvrage,
- effectuer la lecture des épreuves de l'ouvrage et corriger les erreurs d'orthographe, de grammaire, de syntaxe et de typographie et le cas échéant, proposer une amélioration du texte,
- contrôler la conformité de l'appareil critique (tables, index, bibliographie, etc.).

Compétences de gestion :

- organiser son travail de lecture et de correction en fonction de sa charge de travail, des délais impartis et des aléas de production.

Compétences relationnelles :

- échanger sur son activité auprès du responsable service correction.



PLACE DANS L'ORGANIGRAMME DES EMPLOIS

Il travaille sous l'autorité du responsable service correction.

En interne, il travaille en relation avec le service éditorial et fabrication, le responsable service correction et les lecteurs-correcteurs.

En externe, il travaille en relation avec les auteurs, les traducteurs.



FILIÈRES DE FORMATION

Les formations professionnelles certifiantes de niveau III ou II au sein d'écoles spécialisées sont le plus souvent requises pour exercer le métier.

Une formation de niveau II telle qu'une licence de lettres modernes ou une licence professionnelle techniques et pratiques rédactionnelles appliquées à l'édition, ou encore une formation de niveau I telle qu'un master option métiers du livre et de l'édition ou édition multimédia et rédaction professionnelle, peuvent être conseillées.



CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier de correcteur est le plus souvent exercé à domicile dans le cadre d'un contrat de travail. On parle de travailleur à domicile. Les conditions d'exercice du métier sont encadrées par l'annexe 4 « Travaillleurs à domicile » - *Accord du 25 septembre 2006*.

Les correcteurs peuvent être multi-employeurs.



MOBILITÉS PROFESSIONNELLES

Avant d'exercer le métier, les correcteurs ont souvent exercé des fonctions dans l'édition (éditeur, assistant d'édition, responsable d'édition), le journalisme, l'enseignement. Certains sont auteurs. Après plusieurs années d'expérience, un correcteur peut envisager de devenir lecteur-correcteur ou responsable service correction. Il peut également se diriger vers les métiers de l'éditorial en intégrant les postes d'assistant édition ou d'éditeur suivant l'expérience et l'organisation de l'entreprise.

SOURCE : CPNE DE L'ÉDITION - MARS 2017
POUR PLUS D'INFORMATIONS : WWW.SNE.FR